



Grenoble, le 15 septembre 2016

Communiqué d'Eric Piolle, Maire de Grenoble :

**Protocole d'accord sur l'aménagement du Rondeau et de l'A480 :
« Une victoire d'étape »**

Depuis la campagne municipale, et au sein de la majorité métropolitaine, nous soutenons une approche globale et cohérente de la mobilité, à l'échelle du bassin de vie. Cela a permis de débloquer la situation, paralysée par les discours hérités du passé et qui voyaient le territoire comme un circuit automobile, que cela soit à travers les projets de rocade nord, d'A51 ou d'élargissements de l'A480.

Dans cette optique, dès le début du mandat, nous avons obtenu l'inscription du réaménagement du Rondeau au Contrat de Plan Etat Région. Nous nous satisfaisons que le protocole de ce jour confirme ce projet routier prioritaire et le traitement conjoint de la portion urbaine de l'A480.

Nous avons fait le travail nécessaire pour assurer la convergence des points de vue en échangeant avec le Président du Conseil Départemental, le Préfet et AREA.

Le travail de tous les partenaires porte aujourd'hui ses fruits. Nous nous félicitons des avancées que contient ce protocole : abandon de l'élargissement de l'emprise, abaissement de la vitesse à 70 Km/h sur la section urbaine de l'A480, traitement prioritaire des échangeurs pour fluidifier la circulation, réduction du bruit et de la pollution.

La Ville de Grenoble souhaite que l'ambition sur le co-voiturage devienne une réalité et que des études soient lancées sans attendre. Nous ne doutons pas que les conditions seront réunies, lors du vote du conseil métropolitain, pour que la Ville de Grenoble, comme elle s'y est engagée depuis le début, puisse retirer son recours administratif à l'encontre du décret Valls, que ce protocole rend désormais caduque. Nous pourrions alors mettre en œuvre les solutions tant attendues par les riverains.